



Motion du groupe des Vert•e•s : Pour un élargissement des indicateurs de la transition énergétique et leur mise à jour régulière.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

A la fin de la précédente législature, la Municipalité annonçait la création et la mise en ligne d'un tableau de bord pour le suivi d'indicateurs de la transition énergétique. Les indications données sur la page web de la politique énergétique de la Ville de Morges indiquent que ce tableau de bord a été mis à disposition « afin d'évaluer l'atteinte des objectifs énergétiques 2035 de la Ville de Morges. Cet outil interactif permet de lire l'évolution des consommations d'énergies et d'émissions de gaz carbonique pour le parc bâti sur le territoire de Morges ». De plus, il est mentionné que « cette plateforme sera régulièrement alimentée avec de nouveaux indicateurs de suivi de la politique environnementale de la Ville de Morges ».

Je suis allée récemment visiter ce tableau de bord qui donne effectivement pour les années 2017, 2018 et 2019 les différentes valeurs de consommation d'énergie électrique et thermique de la Ville de Morges, avec les équivalents en émission de CO₂ ainsi que les valeurs à atteindre en 2035, soit dans 13 ans exactement. Le tableau de bord s'est malheureusement arrêté à l'année 2019, mais si l'on se base juste sur ces 3 premières années mesurées et que l'on regarde l'objectif 2035, il n'est pas difficile de comprendre que la tâche sera ardue, et qu'il va falloir suivre de plus près les avancées de la mise en œuvre de la stratégie énergétique de la Ville de Morges pour pouvoir agir en conséquence si celles-ci ne devaient pas suivre le rythme que l'urgence climatique nous impose.

C'est pourquoi le groupe des Verts dépose cette motion qui demande à la Municipalité de :

- Élargir ce tableau de bord aux indicateurs définis dans la Planification Energétique de la Ville de Morges et pour lesquels des objectifs pour 2035 ont été définis, à savoir pour chaque année :
 - La quantité de surface bâtie rénovée
 - La part de gaz renouvelable injectée en plus dans le réseau
 - Les avancées dans le développement des réseaux thermiques sur le territoire de Morges ainsi que le nombre de nouveaux raccordements à ces réseaux
 - Le nombre de chauffages assainis
 - La surface de panneaux photovoltaïques installée durant l'année considérée.
- Mettre en place une procédure qui permette de mettre à jour ce tableau de bord de façon régulière, au minimum une fois par année, de façon à permettre à la Municipalité de réagir au plus vite en réajustant, si nécessaire, les mesures permettant à notre commune d'effectuer sa transition énergétique au rythme prévu.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en cette période d'augmentation drastique du prix des énergies fossiles, il nous semble important de pouvoir suivre de près cette transition énergétique qui, en plus d'agir concrètement face à l'urgence climatique, permet également aux propriétaires et aux locataires de réduire leurs coûts et donc de protéger leur pouvoir d'achat. Contrairement à ce que disent certains, ce n'est pas l'investissement qui coûte cher, mais l'inaction.

Sylvie FAY
A. Anselin
AS
Anselin

Hanna Paloma

Hanna Paloma

L. de